

Dr. Albert Adrien Ramelet
2, Place Benjamin-Constant
CH-1003 Lausanne

Tél : +41 (21) 312.60.60
Fax : +41 (21) 320.40.90
e-mail: aar@ramelet-dr.ch

La sclérothérapie des petites varices et des télangiectasies

La sclérothérapie des varices est une méthode simple, efficace et sûre pour traiter les varicosités et petites varices des membres inférieurs.

Cette méthode est couramment utilisée depuis un siècle. Comme tous les autres traitements, elle ne prévient pas l'apparition de nouvelles varices dans le futur, qui sont liées à l'évolution de la maladie veineuse. Le patient doit donc prévoir des consultations de contrôle et un traitement « d'entretien » ultérieur.

Avant le traitement : un examen clinique, un doppler et/ou une échographie permettront de préciser la cause de vos symptômes, l'origine de varices et d'orienter le traitement. Les frais qui en découlent sont donc justifiés.

Après la sclérothérapie :

- lors de varices d'une certaine importance, une compression (bande élastique ou bas compressif) devra être portée pendant 1 semaine durant la journée seulement (à moins que votre médecin n'en décide autrement). L'intérêt de cette compression est controversé lors du traitement de fines télangiectasies isolées,
- vous devez pratiquer une activité physique régulière, particulièrement la marche ou la natation et poursuivre vos activités professionnelles et sportives ,
- vous pouvez vous doucher dès le soir du traitement,
- les bains chauds, les saunas de même que les bains de soleil sont déconseillés au cours des 4 semaines qui suivent le traitement, car ils entraînent une dilatation des vaisseaux et un risque de pigmentation.

Les risques liés au traitement sont faibles et les complications rares :

- des hématomes surviennent fréquemment au lieu de l'injection. Ils ne nécessitent aucun traitement et disparaîtront spontanément dans les 2 semaines,
- de petits caillots de sang (« thrombus ») peuvent se former dans les télangiectasies traitées. Il est souhaitable de les inciser au cours des semaines suivant les injections pour éviter le développement de pigmentations (taches brunes),
- les pigmentations disparaissent pour la plupart au cours des mois suivant le traitement mais peuvent occasionnellement (1% des cas) persister plus d'un an,
- de nouvelles varices et télangiectasies peuvent survenir près du lieu des injections (0.5%),
- quelques rares patients peuvent constater des troubles visuels fugaces, qui ne persistent pas (0.5%),
- les nécroses cutanées (ulcères 0.2%) , les phlébites, les thromboses veineuses profondes (<0.1%) et les réactions allergiques sont exceptionnelles.

Résultats : si l'indication est correcte et le traitement bien conduit, jusqu'à 70% des varices disparaissent par séance, pour les cas les plus favorables. Dans 10% des cas le résultat est décevant.

N'hésitez pas à prévenir votre médecin de tout effet indésirable qui surviendrait.

Caisses-maladie : le traitement des petites varices relève de l'esthétique et les caisses-maladie n'ont pas à le rembourser.